**Bienvenue au Palais du Congrès national!**

L’immeuble qui abrite la Chambre des Députés et le Sénat fédéral est un des joyaux de l’architecture de la capitale de la République et ouvre ses portes aux visiteurs désireux de compléter leurs connaissances en ce qui concerne le Pouvoir législatif brésilien.

C’est ici que les députés et les sénateurs, représentants élus du peuple et des états, s’occupent de discuter et élaborer les lois, contrôler les actes du Pouvoir exécutif, approuver le Budget fédéral, entre autres attributions d’importance fondamentale pour le Brésil.

Nous espérons que votre visite de la Chambre des Députés et du Sénat fédéral vous permettra d’approfondir votre compréhension de l’histoire et du rôle de ces deux institutions de la démocratie.

Pour profiter pleinement de la visite du Congrès national, veuillez observer les orientations qui suivent.

[**Visites guidées**](https://www2.congressonacional.leg.br/visite/#collapse2)

Les visites du Congrès national sont gratuites et couvrent de manière intégrée le Sénat fédéral et la Chambre des Députés. Des médiateurs des deux Chambres se relaient dans la conduite des groupes.

Le parcours suivi par la visite est effectué en 60 minutes environ.

Le mardi et le mercredi, la visite est réservée aux groupes qui ont réservé. Le jeudi, des visites non réservées peuvent avoir lieu, mais avec des restrictions d’accès à certains locaux du Sénat fédéral. Le lundi et le vendredi, le parcours est le même pour les groupes ayant réservé ou non.

En week-end et les jours fériés, l’accès des visiteurs se fait par la rampe principale, à l’entrée du Palais tournée vers l’Esplanade des Ministères. Le groupe est accueilli dans le Salon noir.

Les jours ouvrables, l’accueil est transféré à la *Chapellerie*, c’est-à-dire au Salon blanc, au sous-sol. Veuillez observer les panonceaux d’orientation installés au pied de la rampe.

Les jours ouvrables, le groupe peut comporter jusqu’à 50 personnes. En week-end et les jours fériés, 70.

[**Visites guidées sans réservation**](https://www2.congressonacional.leg.br/visite/#collapse3)

Le lundi, le jeudi ou le vendredi, il suffit de se présenter aux comptoirs d’accueil du Programme Visitez le Congrès et de patienter jusqu’au prochain départ d’un groupe. Le mardi et le mercredi, la réservation est obligatoire pour tous les groupes, indépendamment du nombre de personnes.

En week-end et les jours fériés, il n’est pas nécessaire de réserver. Les groupes sont reçus par ordre d’arrivée.

[**Visites guidées avec réservation**](https://www2.congressonacional.leg.br/visite/#collapse4)

Le mardi et le mercredi, une réservation est nécessaire pour les groupes de quelque taille que ce soit, en quelque langue que ce soit.

Le lundi, le jeudi et le vendredi, les groupes de plus de 15 personnes ou désireux de faire une visite commentée en anglais, en espagnol, en français ou en langue des signes brésilienne doivent réserver à l’avance.

La réservation est également conseillée pour les visiteurs handicapés ou à mobilité réduite.

Pour réserver : [www.congressonacional.leg.br/visite/agendamento](http://www.congressonacional.leg.br/visite/agendamento)

L’horaire réservé doit être respecté, car les visites démarrent toutes les demi-heures et les réservations de groupes se succèdent.

En cas d’arrivée en retard ou en avance, l’admission dépend du nombre de visiteurs de la journée et de la disponibilité du personnel. En cas d’imprévu, veuillez contacter le service de Relations publiques de l’une des institutions.

[**Visites spéciales**](https://www2.congressonacional.leg.br/visite/#collapse5)

Il est possible de visiter des locaux non prévus dans l’itinéraire normal de visite s’il n’y a d’inconvénient pour les activités du secteur en question.

Au Sénat, il est possible de réserver une visite des Archives, de l’Imprimerie, des médias ou de la Pépinière, par exemple.

À la Chambre des Députés, il est également possible de réserver la visite de secteurs particuliers de l’institution.

Pour visiter les cabinets des sénateurs et des députés ou pour prendre contact avec eux, il faut s’adresser directement au personnel du cabinet en question.

[**Heures d’ouverture**](https://www2.congressonacional.leg.br/visite/#collapse6)

L’horaire de réception des visiteurs est de 9 h. à 17 h. Mais n’oubliez pas que le mardi et le mercredi, seuls les groupes ayant réservé à l’avance sont reçus et emmenés en visite guidée.

Du fait de l’agenda des travaux parlementaires ou de travaux d’entretien, il est possible que les visites soient, exceptionnellement, suspendues de manière temporaire.

Il est conseillé de consulter l’adresse électronique ou de téléphoner aux numéros de contact pour s’assurer que l’accueil des visiteurs fonctionne normalement.

[**Instructions concernant la tenue vestimentaire**](https://www2.congressonacional.leg.br/visite/#collapse7)

Les jours ouvrables, l’entrée est interdite aux personnes en bermuda, en short, en mini-jupe, en sandales, en débardeur ou en culotte courte. Ces restrictions ne s’appliquent pas aux enfants de moins de 12 ans.

Il est conseillé de porter un pantalon long, une chemise à manches, une robe ou une jupe à la hauteur des genoux.

En certaines circonstances, comme les séances solennelles, ou dans certains secteurs, comme la Tribune d’Honneur de la Salle des Séances du Sénat ou le Salon vert de la Chambre des Députés, les hommes doivent porter un costume et une cravate. En cas d’hésitation, veuillez prendre contact.

Le visiteur en short ou en bermuda peut acheter un pantalon en TNT à la Boutique de la Chambre des Députés, qui fait face à l’entrée de la Chapellerie.

[**Accueil des personnes handicapées ou à mobilité réduite**](https://www2.congressonacional.leg.br/visite/#collapse8)

Le programme Visitez le Congrès dispose d’interprètes en langue des signes brésilienne, de dépliants en braille, de tricycles et fauteuils roulants motorisés.

Il est conseillé de réserver à l’avance pour s’assurer de la disponibilité de ces équipements.

[**Procédés de sécurité**](https://www2.congressonacional.leg.br/visite/#collapse9)

Tous les visiteurs et leurs affaires doivent passer par le détecteur de métal. Les armes de quelque type que ce soit doivent être confiées provisoirement à la garde de l’une des Polices législatives.

[**Autres informations utiles**](https://www2.congressonacional.leg.br/visite/#collapse10)

Il n’est pas permis de consommer des aliments ou des boissons de quelque type que ce soit pendant la visite. La Chambre des Députés et le Sénat mettent à votre disposition des snack-bars et des restaurants. Si vous désirez y recourir, informez-vous auprès des médiateurs ou des réceptionnistes. Mais ceux-ci sont fermés le week-end et les jours fériés.

Il est permis de photographier et de filmer pendant tout le parcours si vos appareils ne sont pas professionnels, sauf en Salles des Séances en cours de séance.

Pendant la visite, veuillez éteindre ou mettre en mode silencieux votre téléphone portable.

Les oeuvres d’art exposées dans les locaux visités sont un patrimoine qui appartient à tous les citoyens brésiliens. Ne touchez pas aux sculptures et n’utilisez pas de *flash* pour photographier les tableaux. Aidez-nous à les conserver pour les générations à venir.

Pour des souvenirs, adressez-vous à la Boutique de la Chambre des Députés, en face de l’entrée de la Chapellerie.

[**Comment suivre les travaux en Salle des Séances**](https://www2.congressonacional.leg.br/visite/#collapse11)

Les citoyens qui désirent seulement suivre une séance en Salles des Séances doivent se diriger vers les galeries de celles-ci, après avoir été identifiés à l’une des entrées, et se soumettre aux procédés suivants:

* Passer par le portique à rayons X ;
* Laisser au garde-bagages situé à l’entrée des galeries tous sacs, sac-à-dos, appareils-photos, téléphones portables, livres et casquettes, entre autres choses ;
* Observer les instructions concernant la tenue vestimentaire ;
* Ne pas se manifester ;
* Ne pas s’accouder au parapet des galeries.

Il est conseillé de consulter les portails électroniques de la Chambre des Députés et du Sénat pour confirmer le type et l’horaire de la séance. L’accès aux galeries est soumis aux impératifs de sécurité et à leur capacité d’accueil.

[**Mémoire du Parlement**](https://www2.congressonacional.leg.br/visite/#collapse12)

Le Musée historique Itamar Franco fonctionne dans le Salon d’Honneur du Sénat fédéral et permet de voir des oeuvres d’art, des objets et des meubles des anciens sièges, de l’époque où le Sénat fonctionnait à Rio de Janeiro. Il est ouvert au public tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 17 h.

Le Musée de la Chambre des Députés organise des expositions de son vaste fonds, comme celle des Cadeaux protocolaires, au Salon vert.

[**Espaces culturels et expositions temporaires**](https://www2.congressonacional.leg.br/visite/#collapse13)

La Chambre des Députés et le Sénat réalisent en cours d’année diverses expositions institutionnelles, historiques, artistiques et photographiques à caractère temporaire.

Suivez la programmation divulguée sur les portails électroniques des deux institutions.

[**Accès aux bibliothèques**](https://www2.congressonacional.leg.br/visite/#collapse14)

La Bibliothèque Académicien Luiz Viana Filho, du Sénat fédéral, est une des premières qui sont apparues sous l’Empire brésilien et possède un fonds spécialisé en Sciences sociales. Elle est ouverte aux usagers externes les jours ouvrables, de 9 h. à 14 h.

L’entrée la plus proche est celle du Bloc 2B du Sénat, qui donne sur la Voie N2.

La Bibliothèque Pedro Aleixo est intégrée dans le Centre de documentation et d’information de la Chambre des Députés ; elle possède un fonds de près de 200.000 volumes. C’est une des plus importantes de Brasilia et du pays.

Les usagers externes peuvent effectuer des consultations locales les jours ouvrables, de 9 h. à 18 h. 30. Cette bibliothèque est localisée dans l’Annexe 2 de la Chambre des Députés.

Ces deux bilbiothèques disponibilisent en ligne une grande partie de leur fonds:

<http://bd.camara.leg.br/bd>

<http://www.senado.leg.br/senado/biblioteca>

[**Acquisition d’exemplaires de la Constitution fédérale**](https://www2.congressonacional.leg.br/visite/#collapse15)

Le texte intégral de la Constitution fédérale brésilienne est disponible sur les pages internet du Sénat et de la Chambre des Députés et peut même être déchargé en format *pdf*.

Les versions imprimées de ce texte peuvent être acquises tant à la Chambre des Députés qu’au Sénat. On peut les commander sur internet. Consultez, en outre, les points de vente de la Librairie du Sénat et des Éditions Chambre des Députés, ou renseignez-vous sur la localisation de ceux-ci aux comptoirs d’accueil.

[**Parcs de stationnement**](https://www2.congressonacional.leg.br/visite/#collapse16)

Les autocars d’excursion et les véhicules particuliers peuvent stationner sur l’Allée des États, voie de l’Esplanade des Ministères située en face du Palais du Congrès national, où figurent les drapeaux des Unités de la Fédération.

[**La parole au visiteur**](https://www2.congressonacional.leg.br/visite/#collapse17)

À la fin de la visite, consignez votre opinion sur le Programme Visitez le Sénat aux fiches d’évaluation fournies.

Éloges, critiques et suggestions font l’objet d’une analyse et d’une réponse, et servent à améliorer le programme de visites du Congrès national.

[**Prenez contact**](https://www2.congressonacional.leg.br/visite/#collapse18)

* Secrétariat des relations publiques du Sénat fédéral:

[visite@senado.leg.br](mailto:visite@senado.leg.br)

Tél. (55.61) 33 03 46 71 - 33 03 15 88 - 33 03 44 10.

* Département des relations publiques et de la divulgation de la Chambre des Députés:

[visitas@camara.leg.br](mailto:visitas@camara.leg.br)

Tél. (55.61) 32 16 17 71 – 32 16 17 72 – 32 16 17 68.